BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

Décision n° 20837 du 13 août 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des groupements de gendarmerie départementale du Nord et du Pas-de-Calais

NOR: INTJ1822305S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 34217 du 1er décembre 2017 (NOR: INTJ1727067S),

Décide:

Article 1er

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1er septembre 2018 :

Flandrin Thierry	NIGEND: 69901	NLS: 5271227
Hervet Pascal	NIGEND: 160644	NLS: 8017644

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er septembre 2018 :

Kupczyk Marian	NIGEND: 187242	NLS: 8038337
Magne Franck	NIGEND: 153830	NLS: 8011377
Ghestem Grégory	NIGEND: 203645	NLS: 8059055
Delcroix Bruno	NIGEND: 163497	NLS: 8020220

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er septembre 2018 :

Delattre Ketty	NIGEND: 199590	NLS: 8047025
Merlin Yohann	NIGEND: 180563	NLS: 8032804
Desgardins Gwendoline	NIGEND: 180887	NLS: 8032816

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er septembre 2018 :

Lagache Pauline	NIGEND: 319892	NLS: 8112147
Pollard Noémie	NIGEND: 341471	NLS: 8137376
Andries Jonathan	NIGEND: 310081	NLS: 8107053
Sabatier Patrice	NIGEND: 191944	NLS: 8044990
Reb Charlotte	NIGEND: 301487	NLS: 8090287
Bazenet Julien	NIGEND: 300075	NLS: 8089966

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 août 2018.

Le général, commandant par suppléance la région de gendarmerie des Hauts-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord, A. SELLINI